

PREMIERE LEGISLATURE

SECRETARIAT GENERAL

Direction des Services Législatifs


Division des Séances et Huissiers

Section des Séances

COMMUNIQUE

Le Président de l'Assemblée nationale informe les Honorables députés que la deuxième session extraordinaire de l'année 2024 s'ouvre le **vendredi 23 août 2024 à 10 heures**, au siège de l'Assemblée nationale.

Fait à Lomé, le 22 AOUT 2024

Le Président,


Sévon-Tepé Kodjo ADEDZE